



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 mai 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 mai 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 mai 2001

**Lotissement Communal 'le Chant des Oiseaux' - paiement des
sommes restant dues à la SEMIE**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,
M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Valérie
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

DELIBERATION D2012052001

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 2001

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Lotissement Communal 'le Chant des Oiseaux' - paiement des
sommes restant dues à la SEMIE**

Monsieur Joël RENOUX, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Pour mémoire, la Ville de Niort a décidé d'aménager un lotissement communal dénommé " le chant des oiseaux " en concluant une convention de mandat avec la SEMIE en date du 27 mars 1997 complétée par un avenant du 23 décembre 1997 dont l'échéance arrivait à terme le 3 avril 2000

La plupart des travaux ont été réalisés dans le cadre du mandat, à l'exception de quelques travaux de finitions différés car les constructions des pavillons n'étaient pas terminées.

Une reddition des comptes sera établie dans le cadre du mandat. Le solde des travaux achevés début 2001 s'élève à 12 483,63 F H.T., T.V.A. et frais supportés par la SEMIE à payer en sus comme prévu à l'avenant au mandat initial en date du 23 décembre 1997.

Il y a donc lieu de régler ces sommes à la SEMIE.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le règlement des sommes ci-dessus indiquées restant dues à la SEMIE qui seront imputées aux chapitres 2315 et 608 du budget annexe lotissement.

(G. FRAPPIER, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Joël RENOUX

[Ordre du jour](#)